

de la province de Québec et de respecter ceux du Grand-Tronc. (Ecoutez, écoutez !) Rejettons loin de nous cette requête et les conseils intéressés qu'elle contient, pour n'écouter que ce que nous inspire l'amour de notre pays et le désir patriotique de le faire riche et grand ! (applaudissements.)

J'espère que cette Chambre me pardonnera de l'avoir entretenu si longtemps, et qu'elle admettra de suite quelle tâche difficile c'est, pour un avocat, parmi tous, de traiter une question de chiffres. Sur ce point, je tiens, cependant, à rassurer la Chambre sur l'exactitude des chiffres que j'ai donnés. Elle peut les accepter sans la moindre hésitation ; ils sont extraits de documents officiels, et offrent une vérification facile. Les uns sont extraits des comptes publics de 1871, et du Year Book, tandis que les autres, se rapportant aux revenus et aux dépenses de cette Province, sont les chiffres mêmes fournis par l'hon. Trésorier.

Je demande encore une fois pardon à cette Chambre d'avoir occupé son attention si longtemps. Mais l'importance de la question exigeait ces développements. Et si la Chambre n'acceptait pas cette excuse, j'espère qu'un jour l'Avenir me justifiera, lorsque notre voie ferrée sera complétée et que nous pourrons nous rendre par le train, de Québec au Portage du Fort, et, du Portage du Fort, j'en ai du moins l'espoir si la Puissance fait son devoir, aller rendre visite à nos frères canadiens de la Colombie britannique. (Applaudissements prolongés.)